

Entretien de la végétation aux abords de la voie ferrée

Ligne Rennes - Saint Malo

Du 10 février au 14 février



SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation sur la ligne Rennes - Saint Malo.

Le chantier se situera sur les communes de **Rennes, Saint Grégoire.**

Afin de limiter les impacts sur les circulations voyageurs, ces travaux se dérouleront de nuit, en semaine, du lundi soir au vendredi matin soit 4 nuits par semaine, **entre 22h00 et 5h30.**

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité et la régularité des trains et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications, etc...).

Les travaux assurés depuis la voie par le biais de rotobroyeurs génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances sonores occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

Quels bénéfices ?

Préserver la sécurité des voyageurs, des agents et des circulations ferroviaires :

Assurer le bon fonctionnement des installations, la visibilité pour les conducteurs, un cheminement sans danger pour les agents lors des visites, l'évacuation des voyageurs et l'accès aux secours en cas d'urgence.

Garantir la ponctualité des trains :

Eviter les suppressions ou retards de trains imputés à la végétation (chute de feuilles mortes, heurt d'animaux, incendie aux abords des voies, disjonctions électriques des caténaires, chutes de branches...)

Comment ?

- en appliquant une stratégie de maîtrise de la végétation préventive avec des traitements mécaniques;
- en maintenant un enherbement contrôlé sur une bande de 3 à 5 m permettant de retrouver une végétation basse;
- en travaillant de nuit pour ne pas impacter les trains voyageurs.



Une question ? Une remarque ?

maitrisevegetationbzh@reseau.sncf

Entretien de la végétation aux abords de la voie ferrée

Ligne Rennes - Saint - Malo

Du 17 février au 21 février 2025



SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation sur la ligne Rennes - Saint-Malo.

Le chantier se situera sur les communes de **Saint - Grégoire et Betton** du 17 février au 21 février 2025.

Afin de limiter les impacts sur les circulations voyageurs, ces travaux se dérouleront de nuit, en semaine, du lundi soir au vendredi matin soit 4 nuits par semaine, **entre 22h00 et 5h30**.

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité et la régularité des trains et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications, etc...).

Les travaux assurés depuis la voie par le biais de rotobroyeurs génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances sonores occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

Quels bénéfices ?

Préserver la sécurité des voyageurs, des agents et des circulations ferroviaires :

Assurer le bon fonctionnement des installations, la visibilité pour les conducteurs, un cheminement sans danger pour les agents lors des visites, l'évacuation des voyageurs et l'accès aux secours en cas d'urgence.

Garantir la ponctualité des trains :

Eviter les suppressions ou retards de trains imputés à la végétation (chute de feuilles mortes, heurt d'animaux, incendie aux abords des voies, disjonctions électriques des caténaires, chutes de branches...)

Comment ?

- en appliquant une stratégie de maîtrise de la végétation préventive avec des traitements mécaniques;
- en maintenant un enherbement contrôlé sur une bande de 3 à 5 m permettant de retrouver une végétation basse;
- en travaillant de nuit pour ne pas impacter les trains voyageurs.



Une question ? Une remarque ?

maitrisevegetationbzh@reseau.sncf

Entretien de la végétation aux abords de la voie ferrée

Ligne Rennes - Saint Malo

Du 24 février au 28 février



SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation sur la ligne Rennes - Saint Malo.

Le chantier se situera sur les communes de **Betton, Chevaigné.**

Afin de limiter les impacts sur les circulations voyageurs, ces travaux se dérouleront de nuit, en semaine, du lundi soir au vendredi matin soit 4 nuits par semaine, **entre 22h00 et 5h30.**

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité et la régularité des trains et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications, etc...).

Les travaux assurés depuis la voie par le biais de rotobroyeurs génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances sonores occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

Quels bénéfices ?

Préserver la sécurité des voyageurs, des agents et des circulations ferroviaires :

Assurer le bon fonctionnement des installations, la visibilité pour les conducteurs, un cheminement sans danger pour les agents lors des visites, l'évacuation des voyageurs et l'accès aux secours en cas d'urgence.

Garantir la ponctualité des trains :

Eviter les suppressions ou retards de trains imputés à la végétation (chute de feuilles mortes, heurt d'animaux, incendie aux abords des voies, disjonctions électriques des caténaires, chutes de branches...)

Comment ?

- en appliquant une stratégie de maîtrise de la végétation préventive avec des traitements mécaniques;
- en maintenant un enherbement contrôlé sur une bande de 3 à 5 m permettant de retrouver une végétation basse;
- en travaillant de nuit pour ne pas impacter les trains voyageurs.



Une question ? Une remarque ?

maitrisevegetationbzh@reseau.sncf

